

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4540

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEN BYA

Fatima

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

0665138099

Total des frais engagés : 873,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/04/2024

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Affekt neoplasme

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

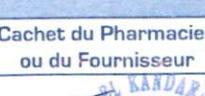
Fait à : 05/04/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 25/04/2024

C. NINIA

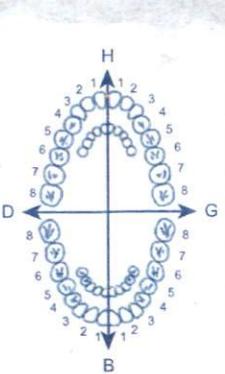
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					Document 4
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
04.04.24		C1	+ 200 DH	<i>Signature</i>	
08.04.24.	Contrôle Gratuit			<i>Signature</i>	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	08/04/84	39, Bd MORNAGHÉ SOPHIAZ SARL 0522 26 54 75
	09/04/84	Casablanca 300,30
		373,60

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

— VOLET ADHERENT

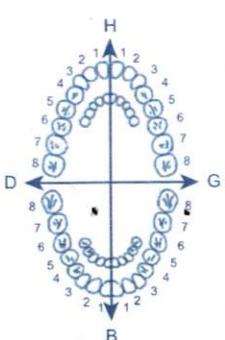
\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



### (Création, remont, adjonction)

### Montant des Honoraires

## COEFFICIENT DES TRAVAILX

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DU  
DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mouna CHERQAOUI

MEDECINE GENERALE

D.U. d'échographie  
C.U. de gynécologie médicale  
D.U. en diabétologie  
D.U. en Diététique Médicale et Nutrition



الدكتورة منى الشرقاوي

الطب العام

د. الفحص بالصدى  
ش. طب النساء  
د.ج. في مرض السكري  
د.ج. التغذية / الحمية الطبية

Casablanca, le : ..... 08/04/2024 ..... الدار البيضاء في :

Mme Ben Bya Fatima

40,00

**PREDNI 20**

2 comprimés le matin, avant le repas, pendant 6 jours

66,00

**EFLOXIN 500**

1 comprimé, par jour, pendant 7 jours

19,00

**PROMIXOL ADULTE**

cuillerée à café, 3 fois par jour, au milieu des repas, pendant 10 jours

15,00

**ANDOL HFC**

1 comprimé, 3 fois par jour, après les repas

5,00

**MOZAL 20MG**

1 gélule, matin, avant les repas, pendant 1 mois

+

**NAZOLIBRE BAUME**

1 application, matin et soir

+

**NAZOLIBRE INHALATEUR NASAL**

4 applications par jour

84,00

**SUPPOSEDAL**

1 suppositoire le soir

grande flacon  
39, Bd Mohammed V  
Casablanca. Tél: 0522 26 54 75

300,30

Docteur Mouna CHERQAOUI  
Attaché au: Secteur 2 - Tranche 3  
Appart 3 - Casablanca  
INPE: 0522 26 54 75  
WhatsApp: 06 75 22 24 14  
INPE: 051044582

Lot N°:

PA14

12/26

70DH

Exp

PPC:



Acétamol 500

ADULTES

12

suppositoires

LOT

23104

24105

25106

26107

27108

28109

29110

15,30

PPV 150H30

PER 09/26

LOT 43237

Lot:

LOT : 240163  
EXP : 01/2027  
PPV : 88,80DH

Exp:

LOT 230965  
EXP 02/2026  
PPV 57,80DH

LOT N°:

4010

UT. AV:

PPV (DH):

اتبع نصائح الطبيب أو الصيدلي

Dr. Mouna CHERQAOUI

MEDECINE GENERALE

D.U. d'échographie

C.U. de gynécologie médicale

D.U. en diabétologie

D.U. en Diététique Médicale et Nutrition



الدكتورة منى الشرقاوي

الطب العام

د. الفحص بالصدى

ش.ج. طب النساء

د.ج. في مرض السكري

الحمية الطبية

Lot N° : EP03

Exp : 11/2026

PPC : 133,00 DH

Casablanca, le : ..... 04/04/2024 ..... ار البيضاء في :

133,00 <sup>x 2</sup>

Mme Ben Bya Fatima

EPINAL N° 2

1 gélule, à midi, pendant 2 mois

40,70



Lot N° : EP03

Exp : 11/2026

PPC : 133,00 DH

S 5 mg 15 Comprimés pelliculés

PPV 38DH00

EXP 03/2025

LOT 16089 1

30,00

PHARMED LOT : 5524  
UT.AV : 07-26  
PPV : 20DH00

PHARMED LOT : 9401  
UT.AV : 12-26  
PPV : 19DH60



Docteur Mouna CHERQAOUI  
Attaché au Secteur 2 - Tranche 3  
W.H.S. 0522712414  
W.P.E. 091041582